

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril 2024 à 20h, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence d'Isabelle BELBEZE, 1^{ère} adjointe. Convocation du 03/04/2024.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents: BELBEZE Isabelle, BRUGERE Thierry, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, DE CARVALHO Albertine, CARNEIRO Jean-Marc, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, AUTECHAUD Eric, MILHORAT Claude, ROQUES Patrick, CALVET Gilles, COSTES-ROBLES Christelle, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, CHEMIN Marie-Ange, GOMEZ-GEIL Clémentine, GEROMEL Bastien, BOURGEADE-DELMAS Lucas, BUSCATO Thierry, MAUGRION Sophie.

Avaient donné pouvoir: ABOULGHAZI Naziha à CHIBLI Rachid, BENCHARGUI Suzanne à ROSSETTO Claudine, FARRET Corinne à BELBEZE Isabelle, LAIGNELET Anne à ROQUES Patrick, DEHAUMONT Elodie à BAHUT Cécile, MARTINS Emmanuel à BUSCATO Thierry.

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Est sorti de la salle du Conseil Municipal pour cette délibération : DENOUVION Victor

Présents : 22
Votants : 28
Pour : 25
Contre :
Abstention : 03

OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2024-69 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de la 1^{ère} adjointe, Madame Isabelle BELBEZE, délibérant sur le compte administratif du budget communal de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Victor DENOUVION, Maire à compter du 12 décembre 2023, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

CALCUL DU RESULTAT 2023 COMMUNE						
	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	879 550,57 €			66 818,78 €	879 550,57 €	66 818,78 €
Exécution	3 333 720,10 €	2 936 110,84 €	10 045 809,07 €	9 888 535,31 €	13 379 529,17 €	12 824 646,15 €
Total	4 213 270,67 €	2 936 110,84 €	10 045 809,07 €	9 955 354,09 €	14 259 079,74 €	12 891 464,93 €
Résultats de clôture	-1 277 159,83 €		-90 454,98 €		-1 367 614,81 €	
RAR	981 889,73 €	1 509 401,95 €	0,00 €	0,00 €	981 889,73 €	1 509 401,95 €
Total	5 195 160,40 €	4 445 512,79 €	10 045 809,07 €	9 955 354,09 €	15 240 969,47 €	14 400 866,88 €
Résultats définitifs	-749 647,61 €		-90 454,98 €		-840 102,59 €	

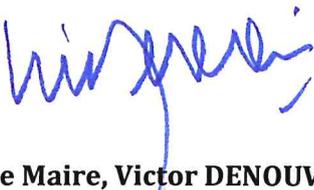
CONSTATE les identités de ces valeurs avec les indications du compte de gestion approuvé préalablement.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 18/04/2024


Le Maire, Victor DENOUVION



Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-DELMAS


Accusé de réception en préfecture
031-213104904-20240409-DELIB202469-BF
Reçu le 17/04/2024

